



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Et si vous deveniez Chargé(e) de mission dépistage et vaccination TAP en CDD à l'ARS Bretagne ?

Référence PEP : 2021-780978



Profil

- Contractuel



Conditions

Lieu : Quimper
Statut: CDD



Vos missions

Sous l'autorité hiérarchique de la responsable de département AT, et en lien avec le directeur et les équipes en place, notamment celles du département Animation territoriale et du département Veille et Sécurité sanitaire, le chargé de mission dépistage- vaccination assure les missions suivantes :

Stratégie TAP

Le chargé de mission est l'interlocuteur opérationnel référent sur les sujets du dépistage et de mobilisation des équipes de médiateurs LAC

- Suivi vigilant des instructions relatives au dépistage
- Participation aux différentes réunions sur le sujet de dépistage ; préparation et programmation de réunions avec les laboratoires sous coordination du directeur de la délégation
- Interlocuteur direct de l'équipe des médiateurs LAC (lutte anti covid) du référent régional dépistage
- Elaboration des programmes hebdomadaires d'intervention prioritaire conformément aux orientations données par la Direction de la santé Publique et en lien avec le département VSS au sein de la délégation.
- Participation aux réunions hebdomadaires avec la direction de la santé publique afin de finaliser les plans hebdomadaires d'intervention de l'équipe de médiateurs
- Remise du programme hebdomadaire des interventions au directeur de la délégation et aux responsables de département au sein de la délégation départementale
- Suivi du déroulé effectif des opérations et signalement auprès de son supérieur hiérarchique sur toute difficulté rencontrée
- Suivi financier du dispositif (gestion des annexes financières aux conventions passées avec les opérateurs du dispositif)
- Gestion de la messagerie dédiée au dépistage

Stratégie vaccinale

Le chargé de mission est l'interlocuteur opérationnel référent sur le déploiement de la stratégie vaccinale

- Suivi vigilant des instructions relatives à la stratégie vaccinale et diffusion aux centres de vaccination (CDV)
- Participation aux différentes réunions relatives au déploiement de la stratégie vaccinale ; préparation et programmation de réunions avec les centres de vaccination sous coordination du directeur de la délégation
- Interlocuteur direct des centres de vaccination et des professionnels de ville en lien avec le déploiement de la stratégie vaccinale
- Préparation et notification des dotations de doses de vaccin, sous validation du directeur
- Suivi de l'activité et des modalités de fonctionnement des CDV
- Suivi financier des CDV (recueil des pièces nécessaires, mise à jour des conventions financières)
- Gestion de la messagerie dédiée à la vaccination
- Gestion des réclamations en lien avec la vaccination

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Qu'est-ce que la Délégation départementale du Finistère ?

La Délégation départementale du Finistère est composée d'un département AT (Animation Territoriale), d'un département SE (Santé Environnement) et d'un département VSS (Veille et sécurité sanitaires).

Les équipes du département AT :

- Contribuent à l'organisation de l'offre de santé, à l'instruction des dossiers d'autorisation, à la négociation des CPOM, à la gouvernance des établissements locaux (suivi des projets d'établissement, participation aux instances) et participent à la définition du programme d'inspection et contrôle
 - Contribuent à l'accompagnement des professionnels de santé libéraux dans un objectif de continuité des soins en ville comme à l'hôpital
 - Accompagnent et régulent les interventions des acteurs de la prévention sur le territoire
- contribuent à l'élaboration et au suivi des Contrats locaux de santé (CLS) et à l'animation du conseil territorial de santé (CTS)

Apportent leur concours à la gestion de crise dans le contexte de la pandémie COVID 19

L'ensemble de ces missions sont coordonnées par le responsable du département Animation Territoriale sous l'autorité du Directeur de la délégation départementale dans le cadre de la politique régionale de santé.

Le Département SE intervient pour remplir les objectifs suivants :

- Mieux connaître les dangers pesant sur l'environnement et la santé humaine afin de prendre des mesures pour prévenir et limiter les risques
- Réduire les conséquences des pollutions sur la santé, pour la protéger de façon durable
- Informer sur la qualité des milieux et sur les risques sanitaires liés à leur dégradation

Le Département VSS assure les missions suivantes :

Veille et sécurité sanitaires :

- Réceptionner et analyser les signalements de maladies et de tout évènement pouvant avoir un impact sur la santé des bretons
- Recommander et veiller à la mise en œuvre des mesures de prévention et de gestion adaptées
- Participer aux travaux de planification départementaux et régionaux et à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles

Soins psychiatriques sans consentement :

- Appliquer la convention ARS/Préfet

Le pôle Direction assure l'appui du directeur dans la mise en œuvre de toutes les procédures de fonctionnement de la délégation départementale (gestion de l'agenda du directeur, des plannings de continuité des fonctions accueil, archivage, interface avec la DRH et le pôle ressource matérielle)

Compétences

Savoir :

- Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services dans le champ concerné
- Cadre légal et réglementaire du domaine d'intervention
- Connaissances techniques afférentes au domaine d'intervention
- Référentiels et bonnes pratiques afférents au domaine d'intervention

Savoir-faire :

- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Animer et appuyer le réseau de partenaires locaux en lien avec le responsable hiérarchique
- Recueillir et traiter les informations et les demandes et en assurer la traçabilité
- Assurer un reporting régulier

Savoir-être :

- Animer et appuyer le réseau de partenaires locaux en lien avec le responsable hiérarchique
- Recueillir et traiter les informations et les demandes et en assurer la traçabilité
- Assurer un reporting régulier

Pour candidater

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'intérêt général ?

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP (affichée en haut de cette fiche de poste).